



**COMITÉ DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE & JEU PROVENÇAL DU RHÔNE
METROPOLE DE LYON**

COMPTE-RENDU

68^E ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

17 NOVEMBRE 2024

**AU CLUB DE L'ASPVV à Vaulx en
Velin**

Ouverture de la 68^e Assemblée Générale Elective au club de l'ASPVV

Celle-ci est effectuée par Monsieur Thierry LEBRETON, président du Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal.

Après avoir annoncé le nombre de clubs présents ou représenté, 63 présents sur 76 clubs, soit 201 voix, le président constate que le quorum est atteint.

Il déclare ouverte la 68^e Assemblée Générale du Comité du Rhone de Pétanque et de Jeu Provençal, et présente l'Ordre du Jour.

Ordre du Jour

- ▶ 10h00 Accueil et présentation des personnalités**
- ▶ 10h05 Ouverture de la 68^e Assemblée Générale Ordinaire**
- ▶ 10h10 Mot d'accueil du Président**
- ▶ 10h15 Approbation du compte-rendu de la 67^e Assemblée Générale**
- ▶ 10h20 Allocution du Président Thierry LEBRETON**
- ▶ 10h30 Rapport moral et sportif (approbation de ce rapport)**
- ▶ 10h40 Rapport financier du trésorier – rapport du cabinet Comptable
Approbation de ces rapports**
- ▶ 10h50 Budget prévisionnel**
- ▶ 11h15 Présentation des nouveaux membres et Élection du Comité
du Rhône (commission électorale)**
- ▶ 11h30 Intervention des personnalités**
- ▶ 11h45 Réponses aux questions posées par écrit**
- ▶ 12h00 Chancellerie**

Allocution du Président du Comité du Rhône

Monsieur Le président du Club de Vaulx en Velin

Monsieur l'Adjoint de quartier Patrice GUILLERMIN

Madame l'Adjointe à la population Madame Sherazade GAOURI

Messieurs les Présidents d'honneur

Mesdames et Messieurs les présidents de clubs

Mesdames et Messieurs les membres du comité directeur

Mesdames et Messieurs

Je vous souhaite à tous la bienvenue

Avant de commencer notre Assemblée Générale, nous allons faire une minute de silence en hommage à tous nos disparus et notamment en hommage à la maman de Fred VEGLIONE le président du club de Vaulx en Velin qui a la gentillesse de nous accueillir pour notre assemblée générale.

Tout d'abord je vais donner la parole à Monsieur VEGLIONE le Président du Club de Vaulx en Velin.

Je vais ensuite donner la parole aux élus de la Mairie de Vaulx en Velin qui sont présents aujourd'hui pour notre Assemblée Générale.

Je suis très heureux de vous accueillir dans le pétanquodrome de Vaulx en Velin.

Le quorum étant atteint, nous allons pouvoir démarrer notre Assemblée Générale.

Nous allons commencer par l'approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale du 07 janvier 2024.

Nous procédons aux votes :

Pour : 63

Contre : 0

Abstention : 0

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Je suis heureux de vous accueillir pour cette assemblée Générale 2024, qui est ma deuxième en tant que président, j'espère que vous ne regrettez pas votre choix et que j'ai réussi à tenir les engagements que nous nous étions fixés, mon équipe et moi-même.

Cette année 2024 a été une année de confirmation, je voudrais en profiter pour remercier tous les membres de mon bureau directeur pour leur implication et le temps passé au sein du comité pour que tout puisse se dérouler dans les meilleures conditions. Encore merci à vous tous car sans vous rien n'est possible.

Je voudrais aussi remercier tous les arbitres qui s'investissent lors des championnats qui se privent de jouer, ceci afin que les compétitions se déroulent dans de bonnes conditions. Sachez que sans les arbitres, aucun championnat n'est possible.

Je tiens notamment à féliciter Sébastien PERRIER-DAVID pour l'obtention du grade d'arbitre National.

L'année 2024 a été aussi le changement de la formule des championnats des clubs, mais ça on en reparlera plus tard.

Concernant cette année, les effectifs sont en augmentation avec 4901 licenciés.

L'année 2024 a été aussi une année riche sur le point sportif avec 2 titres de Champions de France et de nombreux titres de champions de ligue, ce qui a fait de notre département un des départements français qui compte encore au niveau national. Mais je laisserai notre secrétaire vous en parler plus longuement lors de son rapport moral.

C'est pour cette raison que je voudrais remercier tous les clubs qui ont organisé les divers championnats ainsi que tous leurs bénévoles, (qui est une denrée rare de nos jours !), sans eux aucun championnat départemental ne pourrait se dérouler.

Mais malheureusement là où le soleil brille il y a aussi des nuages ce qui nous a obligé à prendre fortes sanctions disciplinaires.

Vous trouverez le rapport de la commission de discipline dans votre enveloppe de club.

En 2024, nous avons demandé aux clubs de faire un effort pour que l'on puisse redresser la barre. Ce que nous avons réussi à faire, de plus, nous nous étions engagés à donner un coup de main aux clubs qui ont eu beaucoup de frais avec les nombreux champions qui ont participé aux divers championnats de France et concours régionaux, c'est ce que nous avons fait.

Par ces quelques mots, je voudrais en profiter pour remercier tous les présidents de club qui font des efforts tous les jours pour que notre sport soit un sport en faisant respecter le règlement décidé par notre comité (tenues, téléphone et cigarette sur les terrains), j'en profite pour vous rappeler qu'au cas où il n'y a pas d'arbitre, lors d'un concours, c'est le président du club qui reçoit et organisant les compétitions, qui est responsable du comportement des joueurs.

Je tiens à vous dire que si par malheur, un joueur ne veut pas respecter le règlement vous pouvez nous faire un rapport et là il sera convoqué par la commission de discipline, qui prendra les mesures qu'il convient.

Surtout n'hésitez pas à vous cacher derrière les directives de votre comité.

Sachez que nous serons toujours disponibles pour tout renseignement dont vous auriez besoin.

Je vous remercie de m'avoir écouté et je vais passer la parole à notre secrétaire générale pour son rapport moral.

Allocution de la secrétaire générale – Rapport moral et sportif

Madame le Maire

Monsieur l'adjoint aux Sports

Messieurs les Présidents d'honneur

Monsieur le Président du club de Vaulx en Velin

Monsieur le représentant du Comité Régional AURA

Mesdames et Messieurs les Présidentes et Présidents de clubs

Monsieur le Président du Comité du Rhône

Mes chers collègues du Comité du Rhône

Très chers futurs élus au Comité du Rhône

Mesdames et messieurs,

C'est un grand honneur pour moi de vous présenter le rapport moral aujourd'hui à l'occasion de cette 68^e Assemblée Générale, ici dans ce magnifique Pétanquodrome.

Je remercie Frédéric VEGLIONE de nous accueillir aujourd'hui.

Une nouvelle année s'achève, une nouvelle saison sportive se termine.

Encore une fois, le comité du Rhône peut être fier des résultats obtenus aux divers Championnats 2024.

Mais nous y reviendrons plus tard.

Chaque année, j'essaie de mettre à l'honneur les différents acteurs qui enrichissent notre sport.

L'année dernière j'ai voulu mettre en avant tout le travail des clubs, des bénévoles et des présidents de clubs.

Je tiens à partager avec vous un sujet qui me tient à cœur : la violence et les incivilités lors de concours.

Cette année encore, notre discipline a déploré une augmentation des agressions. Violence gratuite, violence envers des joueurs et ce que

je déplore le plus la violence envers nos arbitres et les officiels présents sur les concours.

Comment pouvons-nous accepter encore et encore ces excès de violence sur nos terrains ?

Nous sommes tous concernés : vous les présidentes et présidents de clubs, les joueurs, les membres du comité ici présents ainsi que tous les arbitres.

Nous devons tous ensemble, faire bloc contre cette montée des incivilités et de la violence.

Je compte sur vous, pour être les porte paroles dans vos clubs et envers vos joueurs. NON A LA VIOLENCE !!!

Il y a un autre sujet qui me tient à cœur ce sont nos jeunes. Nous constatons depuis quelques années, une baisse des licences jeunes !

Voir un petit bout de 6 ans, prendre les mêmes mimiques que nos champions, voir nos petits bouts tellement heureux d'avoir gagné une médaille ou une coupe, ça n'a pas de prix !

Mais si nous ne faisons rien, nos jeunes, nos écoles de pétanque, nos championnats, ne seront plus.

**Là aussi, c'est à vous les présidentes et présidents de clubs de mobiliser vos équipes afin d'avoir des éducateurs qui pourraient prendre en main des entrainements, accompagner nos jeunes aux championnats et développer la « jeunesse pétanque »
Soyons tous solidaires pour notre jeunesse.**

Passons maintenant à quelques chiffres

Au 31 octobre 2024, nous avons atteint les 4901 licenciés dans le comité du Rhône. Quelle belle progression. L'objectif pour 2025 sera d'atteindre la barre des 5 000 licenciés. Nous avons 2 nouveaux clubs l'ALBEU PETANQUE qui se trouve sur Lyon 8e et l'AIL MANISSIEUX sur Saint Priest. Bienvenue à ces nouveaux clubs et aux futurs licenciés.

Sur l'ensemble des championnats, nous avons eu plus de 5000 licenciés présents inscrits aux diverses compétitions. Souvent les mêmes joueurs, mais une progression significative. Merci à toutes et à tous de votre présence à nos divers championnats.

Nous allons maintenant passer aux résultats de cette saison : Merci à Jocelyne pour l'élaboration de ce PowerPoint animé et bien plus ludique que mes 10 pages soporifiques de l'année dernière

Voici la liste des Championnes et Champions du Rhone pour la saison 2024 :

CATEGORIE	CLUBS	NOMS DES JOUEURS
TETE A TETE FEMMES	CANUTS	BAUSSIEN PROTAT NADEGE
TETE A TETE HOMMES	ASPVV	FOURNIE ROMAIN
DOUBLETTES HOMMES		PRUDHOMME KEVIN
DOUBLETTES HOMMES	ASPVV	FOURNIE ROMAIN
DOUBLETTES FEMMES	CANUTS	BEJI MOUNA
DOUBLETTES FEMMES	CANUTS	BAUSSIEN PROTAT NADEGE
DOUBLETTES VETERANS	BRON	VINSON GUY
DOUBLETTES VETERANS	BRON	TAHARO AHMED
DOUBLETTES MIXTE	CANUTS	BEJI MOUNA
DOUBLETTES MIXTE	CANUTS	EVAN SONNY
TRIPLETTES HOMMES	BRON	SARRIO CHRISTOPHE

TRIPLETTES HOMMES	BRON	ANDRIANTSEHENO CHRISTIAN
TRIPLETTES HOMMES	BRON	BOUSQUET CLEMENT
TRIPLETTES FEMMES	CANUTS	BAUSSIAN PROTAT NADEGE
TRIPLETTES FEMMES	CANUTS	GERMAIN MARIE
TRIPLETTES FEMMES	CANUTS	ESTEVE ELODIE
TRIPLETTES PROV	NEUVILLE PETANQUE	SUCKIEL FREDDY
TRIPLETTES PROV	NEUVILLE PETANQUE	MANENTI ERIC
TRIPLETTES PROV	NEUVILLE PETANQUE	BARREL JEROME
TRIPLETTES MIXTE	CANUTS	BAUSSIAN PROTANT NADEGE
TRIPLETTES MIXTE	CANUTS	DUBOIS DAWSON
TRIPLETTES MIXTE	CANUTS	FEYERTAG MICKAEL
TRIPLETTES PROMOTION	CALADE PETANQUE	DUBOST PATRICK
TRIPLETTES PROMOTION	CALADE PETANQUE	DUBOST LAURENT
TRIPLETTES PROMOTION	CALADE PETANQUE	PERRAS BRUNO
TRIPLETTES PROVENCAL	NEUVILLE PETANQUE	SUCKIEL FREDDY
TRIPLETTES PROVENCAL	NEUVILLE PETANQUE	MANENTI ERIC
TRIPLETTES PROVENCAL	NEUVILLE PETANQUE	BARREL JEROME
TRIPLETTES VETERAN	CASCOL	CHOLLIER GUY
TRIPLETTES VETERAN	CASCOL	BARDIER PHILIPPE
TRIPLETTES VETERAN	CASCOL	FAYOLLE ALAIN

Je vous remercie pour votre attention et sachez que tous les membres du comité du Rhône sont là et seront toujours à vos côtés quoi qu'il arrive et en cas de besoin. Merci pour votre fidélité.

Je souhaiterai décorer le siège du comité avec les fanions des clubs, c'est votre siège aussi à vous, donc si vous avez des fanions, pourriez-vous en déposer à l'occasion au comité. Je vous en remercie

Je vous souhaite à toutes et à tous ainsi qu'à vos familles, de très bonnes fêtes de fin d'année.

Nous procédons aux votes du rapport moral :

Pour : 63 voix

Contre : 0

Abstention : 0

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité

Reprise de la parole par le président Thierry LEBRETON

Comme je vous l'avais dit tout à l'heure, nous allons revenir sur quelques points pour l'année prochaine.

- **Championnats du Rhône : (les licences seront directement posées par les joueurs comme pour les nationaux, ce qui permettra de libérer de cette obligation les responsables qui attendent parfois de longues minutes avant que leurs joueurs arrivent. De plus les terrains devront être tracés, même pour les secteurs. Même procédure pour les Championnats des clubs.**
- **Permanences du comité du Rhône aux mois de décembre et janvier 2025 : elles seront les lundis et mardis de 14h00 à 17h00 et le jeudi de 14h00 à 20h00.**
- **L'arbitrage et les éducateurs : cette année le CD69 a décidé de prendre en charge les frais d'inscription aux examens et de plus le CD69, aidera les candidats dans toutes les démarches administratives qui sont parfois fastidieuses. Par ailleurs, je vous informe que la Fédération a décidé d'obliger les clubs qui ont une équipe en CNC, 2 équipes en CRC et/ou 3 équipes en CDC Open, à avoir obligatoirement avoir dans leur club un arbitre. Rapprochez-vous de Jocelyne Granier ou Laurent Dupeuble pour connaître les dates des différentes sessions.**

- **Le trophée des villes, pourquoi le CD69 à décidé de ne pas envoyer d'équipe cette année ?**

Le comité a décidé de ne pas envoyer d'équipe au trophée des villes car cela coute environ 4000€ pour 4 joueurs et le comité préfère repartir cette somme pour dédommager les clubs qui envoient une équipe au championnat de France

- **Tir de précision ?**

Le comité trouve trop compliqué de mettre en place la sélection pour envoyer 1 joueur et 1 joueuse au championnat de France qui risquerait de ne tirer que 20 boules

Allocution de la Trésorière – Rapport financier

Intervention de la commission financière

En tant que trésorière de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2024, pour l'exercice allant du 1^{er} novembre 2023 au 31 octobre 2024.

En préambule, je voudrais remercier la collaboration avec la commission financière composée de Messieurs PEROTTO – DENISSIEUX-PASQUIER qui s'est réunie mardi dernier.

Les comptes ont été analysés par leurs soins (intervention C.F.) je leur laisserais la parole après cette présentation avant le vote de ce rapport.

Les comptes ont été finis le 10/11/2024 avec le cabinet JOYE, celui-ci n'a pu être disponible en raison du changement de notre Assemblée Générale et valider par leurs soins.

FAITS MARQUANTS :

Sur les déplacements, je remercie tous les membres qui ont contribué fortement à diminuer considérablement les coûts : covoiturage et logements partagés.

Aucune dépense somptuaire n'a été faite sur ce point.

Nous avons obtenu par la Région un minibus qui est inscrit à l'actif de notre bilan en véhicule pour 33 326 € et en contrepartie au passif du bilan pour 30 642 €, le différentiel étant la quote-part 2 684€ de subvention repris en compte de résultat, (amortissement du véhicule).

Nous avons déprécié notre stock de vêtements aux championnats de France de 3 370 €. Ceux-ci étant considérés obsolètes, le fabricant ayant fermé ses portes.

Nous allons aborder synthétiquement le bilan de l'association et le résultat de l'exercice, qui vous ont été adressés par mail à chaque club.

Présentation du bilan : projection bilan synthétique

16/11/2024

RAPPORT FINANCIER AU 31/10/24

Mesdames, Messieurs,

Toutes les associations affiliées ont reçu le bilan de l'exercice qui s'est terminé au 31/10/24 (EXERCICE DE 12 MOIS)

Vous avez eu le temps d'examiner et avez donc constaté un résultat positif de 37020 €

L'exercice se caractérise par un total bilan de 334 950 € € et un chiffre d'affaires de 273 653.00 €

Voici les principaux postes du bilan et du compte de résultat

A L'ACTIF :

Le total net des immobilisations figure pour	208 044.00 €
L'actif circulant est de : STOCK 5320 € CREANCES 12937€ DISPONIBILITES BANCAIRES104270€	122 527.00 €
 CHARGES CONSTATEES D AVANCE	 4 379.00 €
 Total Actif	 334 950.00 €

AU PASSIF

Les capitaux propres au fonds social sont de	173 557.00 €
RESULTAT DE L EXERCICE 31/10/24	37 020.00 €
PROVISION POUR RISQUES	5 526.00 €
SUBVENTION D INVESTISSEMENT	30 642.00 €
EMPRUNTS	52 324.00 €
DETTES	13 371.00 €
FACTURES NON PARVENUES	22 510.00 €
Total Passif	334 950.00 €

RAPPORT FINANCIER AU 31/10/24

AU COMPTE DE RESULTAT POUR LES PRODUITS D'EXPLOITATION

PRODUITS D'EXPLOITATION	273 653.00 €
Les subventions pour	1 581.00 €
Les autres produits arbitres, et l'inscription au différents championnats et coupe	15.00 €
Soit un total de	275 169.00 €

AU COMPTE DE RESULTAT POUR LES CHARGES D'EXPLOITATION

ACHATS DE MARCHANDISES	2 240.00 €
VARIATION DE STOCK	1 960.00 €
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	217 734.00 €
IMPOTS ET TAXES	1 947.00 €
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	12 687.00 €
DOTATIONS AUX PROVISIONS	3 370.00 €
AUTRES CHARGES	31.00 €
Soit un total de	230 898.00 €

SOIT UN RESULTAT D'EXPLOITATION DE 35 271.00 €

PRODUITS FINANCIERS	1 851.00 €
CHARGES FINANCIERES EMPRUNT	1 068.00 €

SOIT UN RESULTAT FINANCIER DE 783.00 €

PRODUITS EXCEPTIONNELLES	3 512.00 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 915.00 €

SOIT UN RESULTAT EXCEPTIONNEL DE 597.00 €

UN RESULTAT POSITIF DE 37 620.00 €

Mesdames, Messieurs, je vous remercie de votre attention.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER

Intervention de la commission des finances

COMMISSION des FINANCES

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente... Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD, Président du Club de Champagne et rapporteur de la Commission des Finances.
Bienvenus aux nouveaux présidents de clubs.

Composition de la commission :

Jocelyne GRANIER, Cristina ZANET, Thierry LEBRETON, Eric INGLESSIS, François DENISSIEUX, Jean-Paul PEROTTO, Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD.

Mix de membres du comité et de personnes extérieures.

Il n'y a pas la parité : Seul au Sénat on trouve la parité :

« Une prostate, un sonotone.... »

Rôle de la Commission des Finances:

Conseil, aide à la renégociation de contrats et audit de la situation financière et de l'activité du Comité.

L'objectif principal étant de veiller et d'agir pour la pérennité du comité, cela passe inéluctablement par l'amélioration des résultats et la diminution de certaines charges financières.

Nous précisons que nos suggestions et propositions sont soumises au Comité Directeur pour approbation et mise en place.

Nos observations 2024:

Nos préconisations faites l'an passé ont été suivies d'actions...
pas de procrastination au sein du comité.

La renégociation du contrat avec la société ELIS a dégagé une économie de 2 500 euros sur cet exercice. Ce sera plus du double l'an prochain.

La suppression du contrat d'alternance a supprimé 4 186 euros de charges.

La non participation au Trophée des Villes cette année a permis de réaliser une économie de 3 100 euros.

Une réduction également du contrat Verisure, etc...

Un contrat de location, d'une partie des bureaux du comité, récemment signé avec les « Anciens Berliet » va rapporter 5 400 euros /an.

L'analyse des documents (bilan et autres) fournis par la trésorière et l'expert comptable confirme les points forts déjà enregistrés lors du dernier exercice, à savoir :

- Une très nette amélioration du fond de roulement : 104 270 euros, pour rappel : 43 342 euros en 2023 (exercice de 13 mois)
- Apurement total des dettes fournisseurs et FFPJP
- Une diminution notable des frais de déplacements et d'hôtels.

Pas de gabegie, ni dépenses somptuaires des membres du Comité.

Nous soulignons que les engagements pris ont été respectés, s'agissant des récompenses joueurs, qui ont triplé par rapport à l'exercice écoulé : 9 070 euros l'an passé, 22 310 euros cette année.

Selon l'adage, nous constatons que la gestion fut :

en « Bon père de famille ».

Conclusion :

Pour mémoire, en 2022 le comité affichait un déficit de : 63 410 euros.

Au cours des deux années écoulées, la situation financière s'est considérablement améliorée :

- 2023 : Bilan positif de 15 585 euros,
- 2024 : Bilan positif de 37 020 euros, soit au cumul : 52 605 euros.

Près de 83% du déficit a été épongé :

La commission des finances félicite toute l'équipe dirigeante du comité qui a su insuffler un vent de rigueur.

Elle valide les comptes et le bilan réalisé par le cabinet d'expertise comptable JOYE.

Nous sommes en droit d'espérer, que lors du prochain exercice, la nouvelle équipe dirigeante saura poursuivre l'objectif :

- redresser de manière pérenne les comptes du comité.

Plus que l'objectif à atteindre, c'est le chemin à parcourir qui est le plus important.

Le comité est sur la bonne voie, son futur a de l'avenir...

Citation : (Guillaume le Téméraire)

« Il n'est pas nécessaire d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer »

Vive le Comité... Vive la Pétanque...

Pour la commission financière,

Jean-Pierre PASQUIER-ALEONARD

**Elections au COMITE DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET DE JEUX
PROVENCAL**

**Nous voici en période électorale. Comme vous le savez depuis cette
année, nous avons émis le souhait de passer en liste bloquée.
Une seule liste a été déposée au sein du Comité du Rhone.
Cette liste la voici :**

**CANDIDATURES 17 NOVEMBRE 2024
Comité Directeur du RHÔNE FFPJP
COMITE DU RHONE DE PETANQUE ET DE JEUX PROVENCAL**

1	MR	LEBRETON THIERRY (Tete de liste)	Masculin	Candidat sortant
2	MR	BERETTA JEAN LOUIS	Masculin	Candidat sortant
3	MR	CAZEMAJOU JEAN LOUIS	Masculin	Candidat sortant
4	MR	DI RUZZA ANDRE	Masculin	Candidat sortant
5	MR	DENISSIEUX FRANCOIS	Masculin	Nouveau candidat
6	MR	DUPEUBLE LAURENT	Masculin	Candidat sortant
7	MME	GORINI CLAUDINE	Féminine	Candidate sortante
8	MME	GRANIER RUIZ JOCELYNE	Féminine	Candidate sortante
9	MR	INGLESSIS ERIC	Masculin	Candidat sortant
10	MME	LANCHARD BERNADETTE	Féminine	Nouvelle candidate
11	MME	LEBRETON MARIE	Féminine	Candidate sortante
12	MME	PARENTI ROSA	Féminine	Candidate sortante
13	MR	PERRIER-DAVID SEBASTIEN	Masculin	Candidat sortant

14	MME	PY CORINNE	Féminine	Nouvelle candidate
15	MR	SAMSON DIDIER	Masculin	Candidat sortant
16	MR	TIFOURKI LUDOVIC	Masculin	Candidat sortant
17	MME	VERICEL CLAUDIA	Féminine	Nouvelle candidate
18	MME	VILLALBA SYLVIE	Féminine	Candidate sortante
19	MME	ZANET CRISTINA	Féminine	Candidate sortante

Les présidents de clubs seront invités à voter pour la tête de liste c'est-à-dire Monsieur Thierry LEBRETON.

Nous allons procéder à l'élection. Cette élection est confiée à notre Président d'Honneur et responsable de la commission électorale Monsieur Michel LACHIZE.

Vous trouverez ci-joint le résultat de l'élection.

Nombre de voix composant l'ensemble des clubs : 201 voix

Nombre de voix dans l'urne : 167 voix

Nombre de bulletins nuls : 6 voix

Suffrages exprimés : 161 voix

A obtenu la liste présentée par Monsieur Thierry LEBRETON : 161 voix.

Monsieur Thierry LEBRETON est donc élu comme président du Comité du Rhone de Pétaque et de jeu provençal ce dimanche 17 novembre 2024 pour une durée de 4 ans.

Merci à tous pour votre confiance. Nous allons pendant 4 ans faire tout notre possible pour vous honorer notre engagement envers vous les clubs, les présidentes et présidents de clubs et également envers les joueurs.

BUDGET PREVISIONNEL 2024-2025

Le budget prévisionnel a été établi avec une perspective équivalente à celle de cet exercice.

Vous trouverez celui-ci dans l'enveloppe remise

Présentation du budget prévisionnel : *Projection*

Nous envisageons pour cette année de remplacer 4 de nos ordinateurs âgés.

Depuis septembre 2024, une partie de nos locaux sont loués à l'APERVI qui pour rappel, nous avait consenti une réduction sur le prix d'achat du local contre une occupation jusqu'en août 2024. Ils sont désormais locataire contre un loyer mensuel de 450€, cette rentrée nous permettra de financer une amélioration de notre système de chauffage.

Côté locaux, un plan pluriannuel de travaux d'amélioration sera mené, conformément à la législation, un diagnostic va être fait courant 2025-2026.

En conclusion,

Bilan positif de cette année :

- Recouvrer les sommes dues de 2022 et 2023 qui s'élevaient à :39650€ au 05/01/23 pour finir à 7487€ au 31/10/23 et 6728 € au 31/12/24
 - Toujours des règles de gestion à chaque étape de l'année,
 - o Affiliations payées puis ok pour établir les licences
 - o Être à jour des paiements avant vos inscriptions cdc
 - o Être à jour des paiements avant cdr....
 - o Avoir solder vos dettes au 30/06/2025
- Nous ne souhaitant plus de débordements comme nous l'avons connu car c'est un travail de titan de recouvrer les sommes.

Je ne vous rappellerais pas les consignes de règlement, c'est pourquoi vos règlements doivent nous parvenir :

-par chèque au dépôt de vos demandes de licences ou d'inscription,
-par virement dans la semaine qui suit pour les demandes faites par mail

- Poursuite du respect de nos règlements fournisseurs avec une régularité mensuelle fin de mois pour mieux appréhender la gestion de la trésorerie.
- Facturation et suivi des mutations : toujours soucieux de l'application de nos règlements fédéraux, nous avons donc coller celui-ci en ce qui concerne les mutations, libérant ainsi les clubs de cette gestion et comptabilité et responsabilisant les joueurs-joueuses.
-
- Pour les règlements par virement, bien préciser votre no de club pour cela mettre en libellé
 - o C+no club ET B+NO BR

Merci de votre écoute et bonne saison sportive 2024

Approbation et vote du bilan prévisionnel

Réponse aux questions des clubs reçus par mail

Réponse aux questions des clubs reçus par mail

Bonjour,



Je vous prie de trouver ci-dessous 2 questions pour l'AG du 17 novembre et en pièce jointe le nouveau bureau d'Ecully Pétanque.

Questions pour l'AG

1) arbitres :

Pourquoi sommes nous obligés de payer des arbitres lorsqu'ils viennent, à l'improviste sur nos concours, alors qu'il n'y en a pas sur tous les concours (même sur des GP) ?

2) Tenues :

Ecully Pétanque :

soutient le Comité du Rhône sur l'obligation de porter les tenues du club dans tous les concours officiels, par contre, souhaite que le Comité du Rhône soit plus souple sur le respect des tenues, notamment, différence de petit liseré, intérieur du col de couleur différente, ... Ce manque de souplesse pose de réelles difficultés au club, car au fil des années, les fournisseurs et dans le cas d'Ecully Pétanque, Eldera modifie les tenues de petites touches, liseré, col, fermeture éclair, et il devient de plus en plus difficile de jouer en équipe "complètement homogène", alors que l'esprit de porter des tenues homogènes est respecté.

Cordialement
Daniel Munier
Ecully Pétanque

Réponse :

1/ La fédération impose aux comités d'arbitrer dans la mesure du possible tous les concours (départementaux inclus). Le manque d'arbitres dans notre département, nous contraint sur certains concours, de n'avoir aucun arbitre.

2/ Concernant les tenues, nous devons suivre les strictes directives de la fédération, en particulier pour les coupes de France et l'ensemble des championnats.

Nous allons néanmoins demander à nos arbitres s'il est possible de faire preuve de tolérance et de discernement pour de tous petits détails vestimentaires liés aux modifications des équipementiers sportifs.

2

bonjour pétanque de Grigny
première question comment déterminez vous l'attribution d'un
concours lors d'un litige de date et ou de club
deuxième question Quel est le règlement de la tenue des joueurs
pour 2025 sachant que le livret était valable jusqu'en 2024 inclus
et de plus le règlement sur le site du comité n'ai pas le même
pourquoi cordialement

Réponse :

Les concours sont attribués en fonction de la demande dans l'ordre d'arrivée et de la pertinence de ceux-ci, dans la mesure du possible nous essayons de respecter cette règle.

Concernant la tenue des joueurs, chaque comité a autorité pour les concours départementaux. Il en est de même pour plusieurs sujets. Aussi, nous vous conseillons de toujours consulter notre site pour les règlements relatifs au comité du Rhône.

3

Bonjour

Suite des questions posé lors de l AG du rhone.

Comment se fait-il que dans le Rhône, nous n arrivons pas à faire un championnat des clubs jeune ainsi que la coupe inter régional jeune ?

Pourquoi une réunion d éducateur, initiateur n est pas proposé, à ces derniers en début de saison afin d établir les lignes directive pour la saison qui va s'écouler. Etc

comité du Rhône:

Comment ça se fait que les vice champions (provençal et promotion) ne soient plus qualificatif au France ?

Pourquoi est-il si compliqué dans le comité du Rhône, d'organiser d'un évènement Pétanque de type " La Mont du lyonnaise" ?

Bonne soirée

VENET ANTHONY
secrétaire PCML

Réponse :

Chaque année la fédération attribue 1 équipe par championnat et parfois il reste quelques places vacantes, l'attribution des places supplémentaire est soumise à plusieurs critères (nombre de licenciés par département, nombre de concours organisés sous la même Forme).

Le règlement de la fédération stipule que pour toutes les manifestations organisées par un comité ou un club affilié tous les joueurs doivent être en possession d'une licence fédérale.

4

Madame, Monsieur,

Nous avions préparé quelques points que nous souhaiterions aborder lors des questions diverses mais un malentendu fait que nous n'avons pas pu les envoyer à temps. Je me permets de vous transmettre malgré tout nos doléances.

1 - La SPI (Irigny) a fortement contribué à l'organisation de concours encore cette année. Ces concours permettent bien entendu la vie du club et un apport financier qui permet par la suite un fonctionnement correct de notre structure.

Nous avons encore la chance de pouvoir mobiliser des bénévoles qui s'investissent sans compter pour leur club, jusqu'à 25 personnes pour les CDR Masculin et phases finales. Hors l'inflation, les frais divers, la maîtrise des dépenses des joueurs font que les recettes ont fortement baissé ces dernières années. Nous n'avons pas voulu aligner nos prix de restauration ni de buvette sur l'augmentation de nos frais. Choix interne.

De plus le comité facture au club organisateur 2 euros par équipe inscrite en plus des frais d'inscription versés par leur propre club. Cela se rajoute aux frais d'arbitrage ... In fine, l'organisation de ces concours ne ramène plus grand chose en comparaison de l'investissement de tous. Ne serait t'il pas judicieux d'augmenter la participation de chaque club lors des inscriptions et non de l'imputer au club organisateur ? Cela éviterait un certain découragement.

2- La tenue de l'AG un dimanche ? Le dimanche est normalement réservé à la famille, aux loisirs, au repos, à la prière pour certains ... c'est un jour à part et il y en a 6 autres dans la semaine pour la tenue de cette manifestation. Nous trouvons ça dommageable.

Vous souhaitant bonne réception et en espérant que nous serons lus, nous vous présentons nos très cordiales salutations.

POUR LA SPI
JEROME DUBREUIL

Réponse :

Pour les clubs recevant les qualificatifs au championnat départementaux la redevance est de 1€ par joueur, il n'y a pas de frais supplémentaire pour les frais d'arbitrage car ceux-ci sont pris en charge par le comité.

Si l'assemblée générale du comité du Rhône s'est tenue un dimanche c'est suite aux modifications de la formule de vote de la fédération et cela nous a été imposé par la Fédération.

Pour l'assemblée générale de 2025 elle se déroulera comme chaque année non électorale le 1^{er} samedi du mois de janvier 2026.

Remise des récompenses 2024

Jean-Paul PEROTTO, notre président d'honneur et responsable de la chancellerie au CD69, procède à la remise des récompenses, demandées par les présidents des clubs pour remercier et honorée leurs bénévoles.

Cette assemblée générale est maintenant terminée. Je vous remercie de votre patience et vous souhaite à tous une heureuse année 2024 prenez soin de vous et de vos familles.

Maintenant nous allons nous retrouver autour du verre de l'amitié.

Fait à Saint Priest le 17 Novembre 2024

**Le Président du CD69
Thierry LEBRETON**



**La secrétaire Générale
Cristina ZANET**



ANNEXES

COMPTE RENDU COMMISSION HANDICAP SAISON 2024

Cette Année nous avons organisé cinq concours dans le Rhône plus un déplacement en Haute Savoie.

Je profite de cette occasion pour remercier les clubs qui nous ont reçus

« THIZY, IRIGNY, BRON, DECINES, VAULX EN VELIN »

Nombre de licenciés en situation de handicap total de 165 dont 24 femmes 141 hommes.

Mais encore une fois le chiffre des licenciés est peut-être erroné car pour la troisième année nous avons des soucis avec les photocopies des cartes de handicap.

Où est le problème ? De plus nous avons perdu des nouvelles licences ?

La pétanque est présente aux jeux paralympiques avec la BOCCIA depuis des années. Bravo à Aurélie AUBERT qui a décroché la médaille d'or à ces JO 2024 à Paris.

Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui m'ont soutenu et les sponsors.

2025 sera une nouvelle année pour moi car après 11 ans à la Présidence de la Commission Handicap au sein du comité du Rhône j'ai besoin de prendre du recul.

Nous avons bien fait avancer les choses pour les licences toutes catégories, mutations, duplicatas dont le prix est divisé par 2.

Pas mal de concours organisés dans le Rhône, des sorties, Meaux, Gy, Haute Savoie.

Entraînements les lundis, mardis, mercredis, jeudis.

Pour rappel quand j'ai été élu pour m'occuper du Handicap, rien n'avait été fait.

Mais je reste sur ma position que ce soit la Fédé ou le Comité du Rhône de pétanque, l'accent est toujours mis sur une certaine catégorie, H, F, Jeune et le Handicap est inexistant.

D'ailleurs quand je passe dans les clubs je ne vois jamais mes affiches concours sur le handicap que j'ai transmis par mail ???

Nous verrons sur le calendrier partagé année 2025 combien de clubs vont prendre une date pour la saison 2025.

Le Président de la Commission Handicap du cd69

MALAUURIE JEAN-CLAUDE

COMPTE RENDU COMMISSION VETERAN SAISON 2024

Pour la deuxième année successive, nous constatons une augmentation d'environ 10% des licenciés dans le Rhône portant ainsi le nombre de joueurs et joueuses à presque 5000.

Cette augmentation est encore plus forte dans la catégorie Vétérans et porte les licenciés de 60 ans et plus à la moitié de l'effectif total du département.

Voici les principaux résultats pour 2024.

La nouvelle formule des CDC en poules de six a rencontré un vif succès avec 128 équipes engagées (pour rappel 116 équipes en 2023) avec les vainqueurs suivants :

1^{ere} division : BRIGNAIS qui rejoindra en 2025 les équipes de BRON, des BROSSES de la CALADE et du CASCOL 1 qui se sont maintenues en Championnat régional.

2^{ème} division : CASCOL

3^{ème} division : CROIX ROUSSE

4^{ème} division : COURS LA VILLE

Grand succès également pour les grands prix avec 826 équipes qui auront participé en 2024 (650 équipes étaient engagées en 2023) aux qualificatifs des GPV répartis sur 16 journées tout au long de l'année. La grande finale GPVET se jouera quelques jours après cette AG.

Championnats du Rhône.

Félicitations aux joueurs de BRON champions du Rhône en doublettes, Guy VINSON et Ahmed TAHARO et aux joueurs du CASCOL champions du Rhône en triplettes, Guy CHOLLIER, Philippe BARDIER et Alain FAYOLLES.

Cette première édition du Trophée des champions qui rassemblait 16 équipes (les équipes de 1^{ere} division CDC et celles de CRC) se déroulait à Communay et a été remportée par les joueurs de Bron

Bravo à nos champions et à tous les joueurs du Rhône, toujours plus nombreux, pour leur comportement et leurs résultats durant cette année. Un grand merci aux clubs, à leurs présidents et aux bénévoles qui ont œuvré toute l'année pour le bon déroulement des compétitions.

Eric Inglessis

COMPTE RENDU COMMISSION JEUNES ET FORMATIONS

SAISON 2024

Où sont les jeunes ?

Cette année nous avons un effectif de 124 jeunes licenciés dans le RHONE.

Répartis dans les catégories suivantes :

- 40 JUNIORS
- 38 CADETS
- 27 MINIMES
- 19 BENJAMINS

Répartis dans 26 clubs.

Seulement 50% ont joué dans les championnats, une honte !!!!!!!

Je vous rappelle que la jeunesse est l'avenir de la pétanque ne l'oubliez pas !!

Nous ne comprenons pas pourquoi ces jeunes ne participent pas dans les divers championnats.

Pour mémoire, comme il a été annoncé lors de tous les championnats jeunes 2024, chaque coach devra **avoir au minimum le diplôme d'initiateur** pour coacher les jeunes dans les championnats 2025 aucune dérogation ne sera faite.

De même, que pour les équipes qualifiées à la **LIGUE seul le diplôme de BF1 à minima est autorisé.**

Sachez que cette année dans les 2 ligues jeunes, il nous a manqué 3 coaches. Ce n'est vraiment pas normal certains clubs font des efforts pour faire passer des diplômes et d'autre non.

Le comité organise :

Une formation de PSC1 le SAMEDI 23 NOVEMBRE.

Une formation de TRONC COMMUN le DIMANCHE 1 DECEMBRE.

Une formation de BF1 LES 11 ET 12 JANVIER 2024 EXAMEN LE 22/01/24

Sachez que ce n'est pas sans répercussions sur le COMITE.

-De ne pouvoir participer aux TROPHÉE DES VILLES faute d'avoir des juniors compétitifs et jeunes espoirs.

-De perdre des places qualificatives à la LIGUE JEUNES pour info nous somme passés de 4 équipes qualifiées dans chaque catégorie à maintenant 2.

- **De ne pouvoir faire jouer nos jeunes encore cette année au CHALLENGE D'AUTOMNE . c'est une amende de 500€ par équipe soit 1500€**
 - **De ne pas pouvoir faire un CHAMPIONNAT DES CLUBS, dans les 3 catégories pour la 2eme année consécutive.** Ce qui est grave.
 Pour les CDC JEUNES vous pouvez faire des ententes jusqu'à 3 clubs.
 Rappel des ententes : si une école est labellisée elle peut la faire avec des clubs dans un rayon de 30 kilomètres.

Si l'école est non labellisée, elle peut le faire avec des clubs dans un rayon de 50 kilomètres.

Une satisfaction quand même 2 jeunes font partie du CRE (centre régional d'entraînement)

Il s'agit de :

ROUIDAN LOUNA du club DES PETITS BROTTTEAUX

FONTAINE LUCAS du club de COUZON

CHAMPIONS DU RHONE 2024

TETE A TETE	MINIMES	PCML	BOUCHUT KAULFUSS Stella
	CADETS	ASPVV	BOUSCH Kimberley
	JUNIORS	CHARNAY	BRAVO Matéo
DOUBLETES	MINIMES	CALADE	BONNET-LIGEON Louis
		ASPVV	PRUDHOMME Loucas
	CADETS	ASPVV	BOUSCH Kimberley
		ASPVV	GIRAUD Ruby
	JUNIORS	BRON	LOUBET SARTOUX Noah
		VERNAISON	FLAMIER Charles
TRIPLETES	MINIMES	PETITS BROTTTEAUX	COMBES Augustin
		PETITS BROTTTEAUX	DEREPIERRE Aaron
		PETITS BROTTTEAUX	DIANA Maé
	CADETS	ASPVV	BOUSCH Kimberley
		ASPVV	GIRAUD Ruby
		COUZON	FONTAINE Lucas
	JUNIORS	ASPVV	GAGNEAU Maxime
		ASPVV	VINTERSTEIN Ryan
		CALADE	PIEGAY Noé
TIR DE PRECISION	JUNIORS	VERNAISON	FLAMIER Charles

Nous espérons vivement que les jeunes soit l'affaire de tous, alors faites des concours jeunes !!!! Contactez-nous !!!

Laurent Dupeuble

COMPTE RENDU COMMISSION ARBITRAGE SAISON 2024

Cette année il y a des changements chez les arbitres, des formations des nouveaux grades et des changements du responsable des arbitres.

EN début de la saison nous avons 12 arbitres qui ont dû gérer tous les championnats et tous les concours qui se déroulait dans notre département.

Cette année le montant des indemnités des arbitres est de 80 € + les frais de déplacements.

Cette année 95%des concours ont été arbitrés ce qui prouve vraiment le bon travail et l'implication de nos arbitres.

En 2024 nous avons 1 nouvel arbitre.

Mr Fargeas Raphaël.

Et une stagiaire qui se représentera en 2025 : Mme Cristina ZANET

Nous avons aussi un nouvel arbitre National Mr Sébastien Perrier-David bravo à tous les 3

Pour l'année prochaine l'objectif sera encore de recruter de nouveaux arbitres.

Pour 2025 Mr Mario RICCI prendra les rênes de la commission des arbitres.

Nous demanderons à tous les présidents de club de continuer à soutenir les arbitres car si le comité a besoins de-vous vous avez aussi besoin des arbitres pour que notre sport soit reconnu.

Mario Ricci

COMPTE RENDU COMMISSION CDC OPEN SAISON 2024

Pour cette année il y a eu 130 équipes engagées dans ce championnat des clubs open réparties en 23 poules :

- 2 poules en division 1
- 4 poules en division 2
- 8 poules en division 3
- 9 poules en division 4

Un grand merci aux clubs qui ont reçu les équipes pour le bon déroulement de ces championnats des clubs ainsi qu'aux bénévoles.

Les phases finales se sont déroulées au club Irigny le 21 septembre :

- Pour la 1ère division c'est l'équipe de Saint Genis Laval 1 qui en sort vainqueur aux dépens de Cours la Ville.
- Pour la 2ème division c'est l'équipe de Chassieu 1 qui en sort vainqueur aux dépens de l'Ile Barbe 1.
- Pour la 3ème division c'est l'équipe de APMV 1 qui en sort vainqueur aux dépens de Mions 1.
- Pour la 4ème division c'est l'équipe de la Croix Rousse 4 qui en sort vainqueur aux dépens de Ozon 2.

Bravo à eux,

Petit rappel pour les années à venir les quarts de finale ainsi que les demies - finales et les finales les terrains doivent impérativement être tracés.

Ludovic Tifourki

COMPTE RENDU COMMISSION JEU PROVENÇAL SAISON 2024

Comme l'année dernière cette saison s'est bien passée.

Nous avons commencé par la coupe de France, nous avons eu 2 clubs de plus pour arriver à dix-huit clubs.

Les deux clubs qualifiés pour le premier tour de la ligue AURA sont Les amis de la pétanque de Pont Trambouze et AS pétanque des mines de Communay qui se sont inclinés.

AS pétanque des mines contre le joyeux cochonnet Cournonais (63)

Les amis de la pétanque de Pont Trambouze contre Les amis de la petite boule de Gieres (38).

Les championnats du Rhône malgré une météo capricieuse se sont bien passés.

Le Doublette :

Champions : Neuville sur Saône (Manenti Eric et Barrel Jérôme)

Vice champion : Les Monts du Lyonnais : (Marquet Yves et Crozier Anthony)

Le Triplette :

Champions : Neuville sur Saône (Manenti Eric, Barrel Jérôme et Suckiel Freddy)

Vice-champions et qualifiés pour la ligue AURA Ile Barbe (Zorsetto Loïc , Fabre Mickael et Ravat Bruno)

Autres clubs qualifiés pour la ligue AURA :

Pétanque club de Tarare (Juan Alexandre, Grégot Jean Claude et Perret Sébastien)

Calade pétanque (Bonnet Thierry , Perras Bruno et Carcel Julien)

A la ligue AURA Tarare et Calade ont perdu aux parties de poule et Ile Barbe a perdu à la première après les poules.

Les résultats aux Championnats de France n'ont pas été concluants, tous perdu aux parties de poules. Pour les championnats des clubs douze clubs se sont inscrits. Trois poules de quatre, les premiers de chaque poule étaient qualifiés pour les phases finales ainsi que le meilleur deuxième, ce sont Pont Trambouze , Tarare Champagne et ABC Duchère qui se sont affrontés pour la qualification pour le match de barrage qui donne accès aux championnat régional.

C'est pour la deuxième année consécutive Pont Trambouze qui a pris le meilleur sur ces adversaires. Ils affronteront le club de l'Oasis pétanque le Teille du CD07 le 16 novembre pour l'accession en CRC.

Didier Samson



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE
ET JEU PROVENCAL
Comité du Rhône de pétanque
6^{ème} rue 69800 Saint Priest

BILAN ET COMPTES DE RESULTAT 2023-2024

Société ASS- CDR-LYON-PETANQUE-METROPOLE DE LYON O

26 CITE BERLIET

69800 ST PRIEST

SOMMAIRE

- *Bilan actif-passif*
- *Compte de résultat*

JOYE
49 COURS VITTON

69006 LYON
04 72 69 82 69

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2024 12			Exercice N-1 31/10/2023 13	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...						
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains	20 520		20 520	20 520		
	Constructions	184 680	36 704	147 976	151 670	3 694	2.44
	Installations techniques Matériel et outillage	94 908	55 756	39 152	14 739	24 413	165.64
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
Immobilisations financières (1)							
Participations et Créances rattachées	396		396	396			
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres							
Total I	300 504	92 460	208 044	187 325	20 719	11.06	
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours	8 690	3 370	5 320	10 650	5 330	
	Créances (2)						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	6 728	392	6 336	7 785	1 449	18.61
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	6 601		6 601	6 177	423	6.85
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	104 270		104 270	43 342	60 929	140.58
Charges constatées d'avance (2)	4 379		4 379	3 993	387	9.68	
Total II	130 668	3 762	126 906	71 947	54 960	76.39	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Ecart de conversion actif (V)						
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	431 172	96 222	334 950	259 271	75 679	29.19	

(1) Dont à moins d'un an
(2) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/10/2024	12	31/10/2023	13	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres						
	Fonds propres sans droit de reprise :						
	Fonds propres statutaires						
	Fonds propres complémentaires	173 557		157 972		15 585	9.87
	Fonds propres avec droit de reprise :						
	Fonds statutaires						
	Fonds propres complémentaires						
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
Réserves pour projet de l'entité							
Autres							
Report à nouveau							
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	37 020		15 585		21 436	137.55
	Situation nette (sous total)	210 577		173 557		37 020	21.33
	Fonds propres consommables						
	Subventions d'investissement	30 642				30 642	
	Provisions réglementées						
	Total I	241 219		173 557		67 662	38.99
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations						
	Fonds dédiés						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques	5 526		5 526			
	Provisions pour charges						
	Total III	5 526		5 526			
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)						
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	51 874		60 186		8 312	13.81
	Emprunts et dettes financières diverses	450				450	
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	24 810		11 159		13 651	122.33
	Dettes des legs ou donations						
	Dettes fiscales et sociales	22		22			
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	11 048		8 821		2 228	25.25
	Instruments de trésorerie						
Produits constatés d'avance							
	Total IV	88 204		80 188		8 017	10.00
	Ecarts de conversion passif (V)						
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	334 950		259 271		75 679	29.19

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

79 890

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/10/2024 12	31/10/2023 13	Euros	%
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
Ventes de biens		1 380	1 380	100.00
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	273 653	249 181	24 472	9.82
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	202		202	
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	1 300	1 000	300	30.00
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges				
Utilisations des fonds dédiés				
Autres produits	15	58	43	74.73
Total I	275 169	251 619	23 551	9.36
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises	2 249	819	1 430	174.53
Variation de stock	1 960	5 313	7 273	136.89
Autres achats et charges externes	217 734	221 535	3 800	1.72
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	1 947	1 661	287	17.26
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	15 977	10 962	5 015	45.75
Dotations aux provisions		5 526	5 526	100.00
Reports en fonds dédiés				
Autres charges	31	79	48	60.86
Total II	239 898	235 269	4 629	1.97
I - Résultat d'exploitation (I-II)	35 271	16 350	18 921	115.73

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE
ET JEU PROVENCAL
Comité du Rhône de pétanque
6^{ème} rue 69800 Saint Priest

BUDGET PREVISIONNEL 2025

CD69 Pétanque		2025	
		Recettes	Dépenses
		Budget 2025	Budget 2025
Licences fédération		172 500.00 €	56 400.00 €
Licences ligue			27 260.00 €
Mutations		8 000.00 €	5 300.00 €
Affiliations		2 625.00 €	2 625.00 €
Amendes			
Abonnements planete boule		2 550.00 €	2 550.00 €
Autres subventions			
location bureaux apervi		5 400.00 €	
Vente lecteurs		0.00 €	0.00 €
	S/Total	191 075.00 €	94 135.00 €
	Manifestation	Budget 2025	Budget 2025
AG Comité du Rhône			2 000.00 €
Trophée des villes inscription			2 000.00 €
Divers			
	COMMUNICATION S/Total	0.00 €	2 000.00 €
Congrès Nationale			4 000.00 €
Congrès de Ligue			3 000.00 €
	Frais de réunions S/Total	0.00 €	7 000.00 €
Championnats du Rhône		33 000.00 €	0.00 €
Redevances		6 000.00 €	
Championnats de France			29 000.00 €
Championnats de Ligue			10 000.00 €
Récompenses joueurs cdf			0.00 €
Récompenses Clubs organisateur			0.00 €
Récompenses cdc et autres			0.00 €
bon d achat			0.00 €
animations			3 500.00 €
Tenues France			4 500.00 €
	Championnats S/Total	39 000.00 €	47 000.00 €
Coupe de France		1 200.00 €	1 200.00 €
Championnat Club Masculin		2 000.00 €	2 200.00 €
Finale GPCOM		2 000.00 €	2 200.00 €
Finale GPVet		2 000.00 €	2 200.00 €
Finale GPMixte		1 500.00 €	1 800.00 €
Divers			
	Autres Concours et championnats Senior S/Total	8 700.00 €	9 600.00 €
Championnat des clubs Vétérans		2 000.00 €	2 300.00 €
Divers			

Manifestation	Budget 2025	Budget 2025
Vétérans S/Total	2 000.00 €	2 300.00 €
matériel arbitrage		500.00 €
Tenue arbitres		500.00 €
Arbitrage cdr		8 000.00 €
Arbitrage S/Total	0.00 €	9 000.00 €
Championnat des clubs Féminin	800.00 €	1 100.00 €
Mini bol d'or départemental		500.00 €
Mini bol d'or finale ligue		2 000.00 €
Trophée Féminins	600.00 €	600.00 €
Journée de la femme		500.00 €
Divers		0.00 €
Féminines S/Total	1 400.00 €	4 700.00 €
Championnat des clubs Provençale	400.00 €	400.00 €
coupe de France provencal	400.00 €	400.00 €
recompenses provencal		0.00 €
divers (cdc arbitrage finale)		400.00 €
Provençale S/Total	800.00 €	1 200.00 €
Récompenses Corpo		0.00 €
Autres (Réunion prise de concours corpo)		0.00 €
Corporatifs S/Total	0.00 €	0.00 €
Licences		
Manifestation	2 000.00 €	3 000.00 €
Subventions et dons	1 000.00 €	0.00 €
Handicapé S/Total	3 000.00 €	3 000.00 €
Licences		
Abonnements RAP Jeunes		600.00 €
Contribution jeunes	12 200.00 €	
Formation Initiateur Rhône	1 000.00 €	1 000.00 €
Déplacement formation national membres ETD		0.00 €
Détection départementale		600.00 €
challenge automne jeunes		1 000.00 €
Championnat du Rhône repas jeunes		1 500.00 €
Ligue+tenues		3 000.00 €
Kit pédagogique		0.00 €
Récompenses		0.00 €
CRC Jeunes		500.00 €
Championnats de Ligue jeunes		2 000.00 €
tenues jeunes		3 000.00 €
Journée USEP		300.00 €
Repas ETD		0.00 €
Divers déplacements		400.00 €
Jeunes S/Total	13 200.00 €	13 900.00 €

Manifestation	Budget 2025	Budget 2025
Locations materiels		2 000.00 €
electricité		9 500.00 €
Fournitures de bureau		1 500.00 €
Fournitures informatique		2 000.00 €
Fournitures entretien		3 000.00 €
frais entretien des locaux		3 400.00 €
maintenance mat info et copieur		3 500.00 €
charges copropriétés		8 000.00 €
Frais postaux		500.00 €
frais telephonie internet		600.00 €
assurances		1 200.00 €
taxes fonciere		2 500.00 €
Frais de fonctionnement S/Total	0.00 €	37 700.00 €
interets /emprunts		1 600.00 €
Amortissements local et materiel		18 000.00 €
Autres charges et produits		434.00 €
Divers exceptionnel(Dons,décès etc....)		0.00 €
honoraires cabinet comptable		3 500.00 €
Educateurs-Formation		1 800.00 €
medailles-diplomes		300.00 €
Produits/Frais financiers		306.00 €
Tenue Comité		2 000.00 €
		0.00 €
Autres Frais S/Total	0.00 €	27 940.00 €
Prélèvement sur fond de roulement		
Total	257 175.00 €	257 175.00 €

0.00 €